



Lucidité fouriériste, délire proudhonien, défoulements et refoulements autour du mariage

Sébastien Pasteur

► To cite this version:

Sébastien Pasteur. Lucidité fouriériste, délire proudhonien, défoulements et refoulements autour du mariage. 2005. <halshs-00530120>

HAL Id: halshs-00530120

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00530120>

Submitted on 27 Oct 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lucidité fouriériste, délire proudhonien

Défolements et refolements autour du mariage

Pour penser deux auteurs on tend à la recherche d'un socle commun, or ici entre Fourier et Proudhon le sol se dérobe puisqu'il y a divergence de principes qui sont attrait et passion d'un côté, justice et droit de l'autre. Un commun cela dit s'impose au sortir de la critique, qu'on dira critique de leur monde, et que François Dagognet identifie comme perspective d'une nouvelle religion dans sa relecture des philosophies de Saint-Simon, Proudhon et Fourier ; ceci implique pour les trois de repenser le lien social, de relier. Relier donc relire le lien afin de constituer une nouvelle reliure ; que ce soit par invention ou révolution, la reliure inscrit ses caractères constituants : pluralisme, coopération, solidarité, réduction des écarts culturels et matériels, puis, pensée du collectif en une unité singulière susceptible de législation et de science qui amène réorganisation socio-économique. Mais ici encore le socle qui s'origine dans la critique, et dans la reconnaissance de liens sociaux à réinventer, ne résiste pas à la dispersion de principes que nous avons nommés: passion et attrait d'un côté, raison et droit de l'autre. L'organisation fouriériste fait dire à Proudhon qu'elle est un chemin de perdition : « l'attrait de la volupté, écrit-il, est bien autrement plus puissant que celui du travail, et [...] ce dernier [s'il] n'est soutenu par une force supérieure [...], il y a bientôt désordre et anarchie, et [...] tout est perdu. »¹. Proudhon nomme l'évasion de Fourier, « hallucination », il en décèle la cause dans son isolement, savoir dans la rupture du lien social. Mais l'hallucination pourrait bien être partagée et Proudhon s'être isolé lui-même d'une partie du tissu social, en voulant isoler cette partie du tissu social. Proudhon méconnaissant son objet, l'hallucination serait alors non plus seulement déraisonnement, mais écart avec le sillage philosophique déjà tracé ou en devenir, c'est-à-dire un délire au sens étymologique, une sortie du sillon. Le point de rencontre entre les deux auteurs existe bel et bien, non dans le délire, mais dans ce qui fait que l'un délire et l'autre devient lucide, la question du mariage.

Pourquoi le mariage comme éventuel point de rencontre ? C'est qu'il joint et l'attrait passionnel, et la sanction juridique. En effet si l'on considère que le mariage est fondateur de la société, alors l'élément passionnel que reconnaît Proudhon le rapprocherait de Fourier en ceci que la passion serait un des piliers de l'être social. Pour l'auteur du *Nouveau Monde Amoureux*, nul doute : ce sont « les passions [qui sont] le plus propre à former des liens entre les humains »². Pour celui de *La Justice dans la révolution et dans l'Eglise*, nul doute que le mariage est l'embryon de la société, sa racine, il ira même jusqu'à dire qu'il est la religion humaine par excellence³.

Fourier au contraire alors, se situerait aux antipodes puisqu'il note d'emblée que la sphère conjugale est la plus petite combinaison qui soit et qu'elle limite considérablement l'amour institué par Dieu. Et ce Dieu-amour ne saurait être l'instigateur d'une union exclusive fondatrice du lien conjugal puisqu'il est l'auteur d'une diversité de penchants et d'attractions qui sont appelés à être conjugués en Harmonie. L'unité de l'amour préside à la multiplicité des attractions, plus nombreuses elles sont, mieux la société se conforme aux lois naturelles, et mieux elles donnent son expressivité à l'amour originaire, c'est pour cela que, dit Fourier « on appelle vice en attraction tout ce qui diminue le nombre des liens ».

Face à cela le mariage ne peut être qu'une restriction et celle-ci va attirer d'autant les foudres du phalanstérien que l'union maritale symbolise et incarne un rejet institutionnel, traditionnel, et séculaire des intellectuels vis-à-vis des sentiments et de la sensualité.

¹ *De la pornocratie ou les femmes dans les temps modernes*, « notes et pensées », Marcel Rivière & Cie, Paris, 1938, p.450

² *Le nouveau monde amoureux*, in Daniel Guérin, *Vers la liberté en amour*, p.17

³ « A peine nommés, le mariage et la famille nous apparaissent donc comme le foyer de la Justice, la racine de la société, et, s'il m'appartient de le dire, la vraie religion du genre humain. » (*De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, Fayard, Paris, 1990, IV, p.1764)

Cette double condamnation de l'amour spirituel et matériel porte à conséquence, à tel point d'ailleurs qu'il écrit encore que « le système actuel, celui de l'association restreinte au minimum par l'isolement des ménages a conduit le genre humain à l'excès de la perversité. »⁴ Comment l'expliquer ? C'est que la condamnation ne signifie pas éradication. S'il a fallu aux philosophes et aux moralistes lutter pendant des siècles contre la passion c'est la preuve de son indestructibilité et de sa résistance. Et justement la nature humaine est faite en sens inverse de ce que la culture essaie d'en faire, or c'est bien à la nature que Fourier se réfère, rejetant en bloc les volumes innombrables qui traitent des passions humaines, et il prend à témoin l'enfance qui parce qu'elle n'y entend rien en philosophie, recèle les lois originaires de notre monde et les signes d'une harmonie future : « l'enfance dit-il, est moins viciée par la perversité de nos mœurs. L'enfant est plus docile que le père aux impulsions de la nature ; l'enfant ne comprend rien aux maximes philosophiques ; c'est donc chez lui que l'attraction est dans sa pureté originelle, et qu'il convient d'en étudier le but »⁵. L'éducation déforme cette attraction en germe pour la faire plier à la morale censée propager la vertu. Or si la pulsion est pliée elle ne disparaît pas, bien au contraire, et c'est pourquoi celle-ci entravée, produit l'inverse de la vertu. Le mariage achève l'inversion, en effet, s'il noue la passion au-dehors, « au for extérieur » comme y tenait Proudhon, il la serre au for intérieur, il la sensibilise d'autant plus, et la dérègle. Cet étouffement non seulement dérègle les mécanismes passionnels dans le « nœud » conjugal mais il en provoque par des voies détournées la satisfaction.

Par le nœud la passion se dérègle et se déforme, ainsi le ravage s'opère au for intérieur comme au for extérieur. En délimitant la sphère de la vertu, en la sacralsant dans le mariage, la société n'a fait que punir un penchant qui se venge en douce. La civilisation par la législation en amour a rendu pour ainsi dire la nature illégale, elle s'est créé des limites auxquelles elle ne peut se restreindre, elle a institué des lois qu'elle ne peut qu'enfreindre. Ces infractions seront plus ou moins tacites et mesquines, l'illégalité de la satisfaction passionnelle participe de la déformation du penchant et provoque notamment l'excès qui va de pair par conséquent avec une débauche d'hypocrisie et de mensonges. Le torrent auquel on fait barrage explique Fourier, ravage « dix fois plus de terrain qu'il n'en eût occupé dans un lit suffisant »⁶. Le mariage n'a donc pas posé les conditions de réalisation de la fidélité en amour et d'une quelconque stabilité puisque le mariage arrangé n'est autre chose finalement que l'organisation clandestine de l'adultère dont Fourier se fait fort d'en dénombrer 80 types qu'il hiérarchise. « Il est donc évident que la morale a établi un régime d'amours où [la] moitié du genre humain se livre ouvertement à des actes de perversions, tandis que sur l'autre moitié qui s'en cache, les dix-neuf vingtième ont violé en secret les lois établies, et trompé à qui mieux mieux pour cette violation. »⁷

Autrement dit, pour Fourier, l'homme n'est pas fait pour être fidèle, mais pour développer une série de liens divers conformes à sa nature. En réduisant les conjugaisons attractives au simple conjugal, la société ou la religion font de l'adultère une double tromperie (car pour ceux qui s'en cache il faut tromper pour tromper) et créé comme une organisation souterraine d'amours clandestins qui sont propices inéluctablement à l'épanouissement des comportements faux, hypocrites et mensongers et ce, dans l'ensemble de la société.

« Notre législation [...] organise les relations d'amours de manière à provoquer la fausseté universelle, stimuler l'un et l'autre sexe à l'hypocrisie, à une rébellion secrète aux lois. L'amour n'ayant d'autre voie pour se satisfaire, devient un conspirateur permanent, qui travaille sans relâche à désorganiser la société, fouler aux pieds les limites posées par la

⁴ in *Vers la liberté en amour*, op. cit., p.118

⁵ *Ibid.*, p.192

⁶ *Le Nouveau Monde Amoureux*, in *Vers la liberté...*, op. cit., p.72

⁷ *La fausse industrie*, in *Ibid.*, p.80

religion »⁸. C'est ainsi que le mariage, loin d'être embryon de la société, ou sa racine comme chez Proudhon, quand bien même cette société civilisée ne serait que misère et erreur, il est non seulement contraire à la nature, mais à la civilisation même, il est en somme, une aberration, puisque s'il était respecté il signerait la fin de la civilisation. Le mariage est une institution anti-sociale : « demander la fidélité des épouses, c'est demander la chute de la Civilisation, écrit-il »⁹. Car il faut ajouter que non seulement une vie de fidélité serait insupportable aux yeux de Fourier, mais en plus le mariage excite la haine entre les couples : « c'est qu'on ignore pas que l'esprit conjugal opère une ligue des époux contre tout ce qui les entoure, [...] leur esprit est anti-social »¹⁰. S'enfermant dans un nœud passionnel frustrant qui empêche le rapprochement des individus entre eux, le mariage fait plus : il éloigne le couple du reste de la communauté et attise les haines qui sont fruits de l'égoïsme. Quant à l'éventuel bonheur conjugal que la bourgeoisie par ses arrangements financiers si elle garantie une bonne affaire, elle le joue, ce bonheur de toute une vie, comme on joue « aux dés ». Le sort réservé au peuple n'est pas plus heureux, le nœud conjugal est d'autant plus brutal qu'il s'associe à la misère, citons donc enfin cette remarque : « au bout de quelques mois et peut-être dès le second jour, [les amours] ne sont souvent que brutalité pure, accouplement d'occasion provoqué par la chaîne domestique, sans aucune illusion ni d'esprit, ni de cœur : effet très ordinaire chez la masse du peuple, où les époux affadis, bourrus, et se querellant pendant le jour, se réconcilient forcément au chevet, parce qu'ils n'ont pas de quoi acheter deux lits, et que le contact, le brut aiguillon des sens, triomphe un instant de la satiété conjugale. »¹¹

Ici on pourrait trouver une brèche où s'immiscerait Proudhon, défenseur des défavorisés. Proudhon ne niera pas la fragilité de la flamme qui lie les deux époux, en dehors ou au sein du mariage, il écrit que l'amour est « source de félicité, s'il faut en croire l'aspiration de nos cœurs et le témoignage douteux d'un petit nombre d'élus ; océan de misère, si nous devons avoir égard à l'expérience de la multitude de ceux qui aiment »¹². Le septième sacrement changerait-il en bénédiction l'océan de misère auquel nous convie le sentiment amoureux ? Sur cette question Proudhon va répondre mais, ce dont il ne va pas répondre c'est sur l'insuffisance des lits dans certains foyers que notait Fourier. Il ne sera pas question dans les trois études sélectionnées (dixième et onzième études *De La Justice..., la pornocratie*) du sort réservé au peuple à l'égard du mariage, quant à la question de l'adultère que Fourier insinue dans l'idée d'un mariage à plusieurs lits, Proudhon n'en parlera pratiquement pas ou plutôt il n'en parlera qu'au moment justement où il sera question de la bénédiction du catholicisme. On peut d'ores et déjà se poser la question, pourquoi Proudhon ne fait-il pas de cas du cocuage auquel Fourier consacre tant de pages et qui est d'une manière peu orthodoxe certes, rentré dans les mœurs à l'époque de nos auteurs ? La deuxième question est plus grave : comment se fait-il qu'il ne soit pas fait mention, ou si c'est le cas c'est de manière seulement exceptionnelle ou accidentelle de la classe prolétarienne à laquelle Proudhon a juré fidélité ? Pour Fourier les choses sont claires, notons cette phrase : les « hommes si l'on recueille leurs votes, on en trouvera les sept huitième en jérémiades sur les tribulations du mariage ; surtout chez le pauvre, qui ne connaît du ménage que les misères »¹³. Peut-être Fourier utilise-t-il les misères du peuple pour aiguïser son défoulement sur le mariage, et peut-être Proudhon passe sous silence ces mêmes misères qu'il doit bien connaître, pour faire le contraire. Il préfère se référer à une période de l'antiquité romaine qui témoigne de six siècles de fidélité amoureuse :

⁸ *Le Nouveau monde amoureux*, in *Vers la liberté...*, op. cit., p.81

⁹ in *Vers la liberté en amour*, op. cit., p.145

¹⁰ *Ibid.*, p.117

¹¹ *Théorie de l'unité universelle*, in *vers la liberté en amour*, op. cit., p.118

¹² *De la justice...*, op. cit., p.1780

¹³ in *Vers la liberté*, op. cit., p.127

« la vieille Rome avait présenté ce miracle de cinq cent vingt années passées sans un divorce : nous pouvons hardiment en conclure que les adultères, soigneusement dissimulés, furent rares »¹⁴. Il donne donc à Rome la palme du mariage réussi mais il va en faire une genèse toute atemporelle :

Elle passe par trois mouvements qu'on peut résumer ainsi : premièrement l'esprit ressent une profonde répugnance pour la chair ; deuxièmement cette répugnance est contre-balancée par l'attrait de l'idéal, la beauté, ce qui fait que l'accouplement a tout de même lieu, et cet idéal, que Proudhon craint plus que tout autre chose, est à nouveau contre-balancé par la Justice. La Justice fait donc une sorte de synthèse régulatrice entre le rejet de la chair et l'attrait idéaliste et c'est ainsi que naît le mariage. On peut trouver cela quelque peu primitif et on ne croirait bien dire puisque Proudhon reconnaît chez le mouton et le lion des unions conjugales¹⁵, le mariage est donc tout à fait naturel puisque le coq a ses préférences au sein du poulailler et que chez l'homme il procède d'une construction simple et claire. L'amour possède d'ailleurs les deux caractéristiques, matérielle et spirituelle, l'une que Proudhon rattache au rut, je cite : « l'amour est mouvement des sens et de l'âme, qui a son principe dans le rut, fatalité organique et répugnante »¹⁶ ; l'autre qu'il rattache... à la mort : « *l'amour est plus fort que la mort* : ce qui signifie que l'être qui a goûté l'amour n'a plus rien à redouter de la mort, parce que l'amour est la mort même, la mort en joie, *euthanasia*. Ici commence à se révéler le secret de la mort, du même coup se fait ressentir la dignité du mariage, qui la rend si douce. »¹⁷ On retrouve donc le pôle matériel dans le rut et le spirituel dans la mort. On peut comprendre que la génération provoquée par l'amour soit une sorte de remède à la mort sans d'ailleurs aller jusqu'à dire que l'amour c'est la mort. En revanche, on comprend moins que l'attrait de la chair puisse être originairement si répugnant et que le mariage soit d'emblée la solution, pour ainsi dire naturelle, aux égarements du rut et de l'idéal. Proudhon dit même mystérieusement que la Justice « doit apparaître comme raison dernière, comme le but pour lequel le mariage a été préordonné et prévu »¹⁸. Nous voyons donc ici un effort pour ancrer le mariage dans la nature et dans l'essence même de la société qui repose en dernière instance sur la Justice. Mais cela dit, Proudhon a tôt fait d'évacuer cette naturalité par ailleurs peu crédible, du mariage, en précisant que la nature chez l'homme est contre-nature et que sa naturalité s'exprime en sortant de la nature savoir en entrant en société. Ce rejet immédiat du naturel expliquerait en somme que le mariage est quelque chose qui s'impose d'emblée, il fait partie intégrante de la société et de ses lois immanentes. La nature finalement mise de côté pour mieux revenir comme c'est souvent le cas, permet à Proudhon de déclarer absurdes les vues rousseauistes sur celle-ci. Et ce n'est pas anodin puisque Rousseau est à l'origine du romantisme qui va imprégner le mariage au dix-huitième et au dix-neuvième. Or Proudhon en incluant le sentiment d'amour dans la genèse du mariage se situe dans la lignée romantique, ce qui expliquerait son dédain des amours populaires. Mais notre auteur laissant Jean-Jacques Rousseau à ses absurdités doit revenir à des préoccupations plus matérielles. C'est-à-dire le but du mariage qui pourvoit dit-il à trois grands intérêts : l'amour, la femme, et la progéniture. Mais l'amour est destinée dans le mariage proudhonien à céder sa place, tantôt à la raison et la justice, au sacrifice et au dévouement, tantôt au surnaturel. De toute évidence Proudhon veut faire plier l'amour, il doit céder : « Ce qui frappe dans cette institution mystérieuse [le mariage] c'est surtout, je ne saurais trop le redire, la prétention hautement avouée de soumettre l'amour, de le placer, selon l'expression de la loi romaine, *in manu*, c'est-à-dire dans la dépendance et sous l'autorité du coupe conjugal, et cela par une sorte d'évocation religieuse, un exorcisme, qui purge l'amour de toute lascivité et défaillance, l'élève au-dessus

¹⁴ *De la Justice*, op. cit., p.1809

¹⁵ *Ibid.*, note p.1915

¹⁶ *Ibid.*, p.1776

¹⁷ *Ibid.*, p.1761

¹⁸ *Ibid.*, p.1764

de lui-même, et en fait un sentiment surnaturel »¹⁹. On ne saurait être plus clair, mais on peut tenter d'être moins mystique, citons alors ce passage de la *Pornocratie* : « J'ai fait de la monogamie la loi fondamentale du couple androgyne ; j'ai banni le divorce ; j'ai dit que, dans un mariage vraiment digne, l'amour [devait] être subordonné à la conscience, à telle enseigne que chez de vrais époux la bonne conscience pouvait et devait tenir lieu d'amour. » On ne saurait être plus clair donc, pour se débarrasser du sentiment amoureux, qui est remplacé par on ne sait quoi de supérieur qui a besoin de trois principes pour se conserver, trois principes maintes fois répétés : unité, inviolabilité, indissolubilité. Ainsi le « nœud » est noué une fois pour toute et le divorce est proscrit. Exit Rousseau et sa nature contre-nature, exit Fourier qui ne voit du mariage que la violation quand il ne le fait pas constituer en un viol même.

A la justesse de vue de Fourier, opposons l'étrange vision que Proudhon a du mariage et son cortège d'illusions. Car il ne cesse de nous surprendre puisque c'est la religiosité du mariage que Proudhon va privilégier, et même l'idée du sacrement. Pour un philosophe qui se vante d'avoir nié la religion cela a de quoi étonner mais Proudhon va faire une hypothèse pour appuyer la conservation du sacrement. Il se demande tout simplement : qu'advient-il si le mariage perd de sa religiosité ? Sa réponse s'inspire de l'histoire et de la logique, il le dit lui-même « rien n'est impitoyable comme la logique », là voici donc :

Du mariage religieux nous glissons vers une convention purement civile, puis à l'assimilation du mariage au concubinat, s'ensuit une désertion du mariage pour ce même concubinat qui est très vite abandonné pour la prostitution, enfin c'est la promiscuité générale, la débauche et le crime qui règnent en maître. Mais la logique n'est pas finie, il faut encore nommer le crime, « l'*unisexualité* précise donc Proudhon, tel est le dernier mot de cette dégradation de l'amour. »²⁰ Si nous nous résumons, le mariage perdant son caractère sacré l'homme tombe dans l'homosexualité. C'est pourquoi Proudhon va nous proposer un antidote à la page suivante, toujours dans cette dixième étude. Mais l'antidote nous le connaissons déjà c'est mariage, envers et contre tout. Le mieux serait peut-être de comprendre pourquoi Proudhon en vient à une telle logique. On peut pour se faire lire la dixième et la onzième Etudes qui fournissent des arguments à l'appui de la logique. On se doutera, sans que nous n'entrions dans les détails que des arguments en faveur d'une telle logique nous pouvons pour l'heure nous en passer. Ce qui peut nous intéresser en revanche c'est ce que cache cette conservation acharnée du mariage. Ce qu'elle cache nous le comprenons aisément c'est l'homosexualité, puisque le mariage disparaissant celle-ci réapparaît. Du moins dirons-nous le mariage empêche l'homosexualité, l'acharnement à instituer le mariage témoignera de la crainte de voir l'homosexualité réapparaître ; j'oserais même dire d'ailleurs que, le mariage disparaissant réapparaît un certain panérotisme qui n'est pas sans laisser planer l'ombre de Fourier jusque parfois, dans le vocabulaire.

Proudhon se demande au début du quatrième livre de « *La Justice* », question qui peut sembler propice au commencement d'une Etude sur l'amour et le mariage : « la nature a fait l'homme bi-sexuel [...] pourquoi la nature n'e-t-elle pas plutôt fait l'homme hermaphrodite ? »²¹ Cette question va hanter d'une certaine manière les textes sur l'union conjugale ainsi que ceux sur la femme. En réalité on voit un auteur qui essaie tant bien que mal de combattre l'unisexualité sans y parvenir puisqu'en la combattant il ne cesse de l'admirer.

Ce qu'il admire c'est pour ainsi dire l'amour spirituel dans l'homosexualité et dans le passé, ce qu'il va haïr c'est ses conséquences dans la pratique sexuelle. Le problème c'est que l'unisexualité a son principe dans l'idéalisme qui fait qu'à un moment l'institution maritale va être dédaignée ainsi que l'austérité que Proudhon y appelle de ses vœux pour un

¹⁹ *Ibid.*, p.1784

²⁰ *Ibid.*, p.1812

²¹ *Ibid.*, p.1760

raffinement, un luxe, une quête désespérée de l'amour (qu'on ne trouvera évidemment pas chez la femme, qui représente le pôle idéal du mariage, à savoir la beauté, beauté féminine donc qui chez Proudhon a une fâcheuse tendance à s'enlaidir) quête qui a égaré les athéniens et anéanti Rome. Le mariage au contraire, pour ainsi dire, tient les choses en place, il identifie clairement l'homme et la femme et purifie le couple de la lascivité et des défaillances. Quand Fourier privilégie la sexualité comme principe de multiplication et développement libre des êtres et de leurs potentiels Proudhon met l'accent sur la conservation : « l'espèce humaine, dit-il, se *conserve* par la génération »²². D'où une identification capitale des rôles impartis à la femme et à l'homme, puisque l'enjeu est la survivance de l'espèce .

Car s'il craint psychologiquement le virage vers l'homosexualité, il pose philosophiquement que le mariage est le principe fondamental et garant de la distinction des sexes. Il faut donc à l'humanité un pôle féminin pour que l'homme attiré par l'idéal ne soit pas dégoûté de sa propre chair, et il faut un mariage pour que l'identification et l'affirmation sociale des deux sexes soit possible. C'est bien plus qu'une distinction physique qui s'opère, c'est proprement une distinction sociale, et si le mariage se dénoue, la distinction n'est plus garantie. Ainsi le christianisme bien que révolutionnaire et parce que révolutionnaire a conservé ce qu'il pensait abolir, au sortir des déchéances grecques et athéniennes : « le christianisme dit-il prit pour point de départ le terme où s'étaient arrêtés les philosophes de l'école de Socrate et d'Epaminondas, l'unisexualité spirituelle. » qu'il a traduit sous cette formule : « *ni hommes ni femmes tous anges devant l'absolu* »²³. C'est ici seulement qu'intervient l'adultère, qui s'incarne dans la personne du prêtre, qui s'immisce dans le couple notamment par confession, Proudhon écrit : « en raison de son caractère et de l'autorité qui lui est confiée, le crime du prêtre est un composé de l'inceste, de l'adultère et du viol ; tout ce que l'imagination peut enfanter de plus horrible se trouve réuni dans le prêtre libidineux. »²⁴ Fourier était plus explicite quand il reporte ce fait que « en Espagne au Xe siècle, tout prêtre, tout moine avait le droit d'entrer chez une femme, et, en laissant ses sandales à la porte, il interdisait l'accès de l'appartement au mari même, qui ne devait pas franchir cette barrière »²⁵. Reste que pour Proudhon, le vice est clairement identifié et on ne s'étonne pas sur ce sujet de voir la référence à Fourier : « comme le ménage fouriériste, le mari, amant charnel, emplira le ventre de la femme ; le prêtre amant spirituel, emplira l'esprit. De sorte que le mariage chrétien pourrait se définir un cocuage mystique »²⁶. Ici s'inscrit le refus de Proudhon de voir s'immiscer dans l'union conjugale strictement duale, une tierce personne ou une tierce entité qu'elle soit Ecclésiastique ou étatique.

Toujours est-il que le cocuage quand il n'est pas imputé au prêtre est imputé chez Proudhon à la femme, il n'a pas dû intégrer cette remarque de l'autre bisontin : « si les femmes sont inconstantes, c'est une preuve que les hommes le sont aussi en même degré »²⁷. Or il pense donner par le mariage un statut et une existence à la femme pour qui il n'y a hors de celui-ci que honte et prostitution²⁸. Mais il semblerait que si Proudhon attache tant d'importance à la distinction des sexes au seul profit du mâle c'est qu'il y a un déni de reconnaissance, mal assumé de la femme. On pourrait brusquement résumer les textes des plus hypocrites ou plus choquant en disant que pour Proudhon la femme n'est rien. En tout cas n'est-elle rien sans l'homme et d'une certaine manière n'est-elle rien grâce à l'homme qui lui donne un statut par le mariage c'est presque un statut carcéral et ce n'est qu'un statut domestique. La différenciation des sexes aboutit en effet sur de biens curieuses précautions où il s'agit par

²² *Ibid.*, p.1759 (nous soulignons)

²³ *Ibid.*, p.1874

²⁴ *Ibid.*, p.1899

²⁵ *Théorie de l'unité universelle*, in *Vers la liberté*, op. cit., p.132

²⁶ *Ibid.*, p.1876

²⁷ *De la pornocratie...*, p.360

²⁸ *Ibid.*, p.358

tous les moyens de faire sentir à la femme son infériorité et de la cacher dans le ménage. La femme proudhonienne doit s'effacer et Proudhon de nous resservir sa hantise, je cite : « faire de la femme une personne *publique*, c'est proclamer de fait la confusion des sexes, la communauté des amours, l'abolition de la famille, l'absolutisme de l'Etat, la servitude des personnes et l'inféodation des propriétés »²⁹. En fait on peut même dire que la femme n'est femme que si elle se distingue de l'homme et reste dans son rang, une femme qui désire s'émanciper s'enlaidit d'une virilité qui ne lui appartient pas et qui est bien pire que la féminité de certains hommes, puisque Proudhon prévient : « on n'intervertit pas les attributions

On ne change pas son sexe.

L'homme qui le fait devient ignoble, misérable, impur.

La femme qui le fait devient laide, folle, guenon, etc. »

On comprend pourquoi la femme est le moyen terme entre le règne animal et le règne humain³⁰. Sa sexualité n'existe que par l'homme et il en va de même de son identité sexuelle. C'est pourquoi d'ailleurs il n'est pas fait de cas du saphisme dans la *Justice* ou du moins très peu, la dégénérescence sociale ne provoque que l'homosexualité masculine, on ne sait ce qu'il advient de la femme. Une phrase de Proudhon trahit à la limite ce qu'il pourrait en advenir, comme il trahit ses difficultés à distinguer la femme de l'homme sans la réduire à un néant identitaire, là voici : « La femme est un diminutif d'homme, à qui il manque un organe pour devenir autre chose qu'un éphèbe ». Autrement dit sans la masculinité la femme n'est qu'un jeune homme. On notera aussi que la discussion entre le fouriérisme et Proudhon commença par l'entremise d'un texte anonyme³¹ et sa réponse par le troisième mémoire, *Lettre à M. Victor Considérant* ; où Proudhon croira bon de dire qu'il a presque démasqué son interlocuteur : « aussi bien, dit-il, à la mollesse de l'argumentation, au défaut de systématisation dans les idées, à un certain flux de sentiment, et de style, à quelques traits de colère féminine, ai-je cru reconnaître dans mon chevalier noir une femme... »³²

Par ces errances donc, dont nous n'avons donné qu'un aperçu, Proudhon ne parvient pas à nous convaincre finalement de ce qui est son point de départ de la distinction des sexes, sans doute parce qu'il ne parvient pas lui-même à les distinguer autrement que par une « brusquerie » misogyne et irrationnelle qui nous fait comprendre pourquoi Proudhon s'est marié sans passion et qu'il s'est tant vanté d'être chaste. Chasteté qui est née, entre parenthèse, à la suite d'une vive passion éprouvée dans sa jeunesse, qui l'a rendu « triste et sot », qui le renvoya à une affection mentale renforcée par la lecture de certains romans³³. Il déconseille donc vivement la lecture de ceux-ci, comme il déconseille à la jeunesse féminine l'amour divin (comprendons l'idéal libidinal présent chez la bonne sœur qui prie Jésus et chez les moines qui adorent Marie), et il les déconseille aux jeunes hommes puisqu'ils mènent tout droit à l'amour unisexe... Il citera à cet égard plus loin comme exemple un long extrait d'un texte de George Sand où il est question d'un amour saphique entre deux sœurs.

Ainsi Proudhon se perd-il dans des considérations sur l'homosexualité dont il serait long de rendre compte, en même temps qu'il va tout faire pour accréditer par tous les moyens l'infériorité et même l'insuffisance de la femme, il ira même jusqu'à dire que la femme et l'homme ne saurait aller de pair.

²⁹ *Ibid.*, p.363

³⁰ *De la Justice*, op. cit., p.1949

³¹ Le texte *défense du fouriérisme* fut plus tard attribué à Claude-Marie-Henri Dameth

³² *Avertissement aux propriétaires, lettre à M. Victor Considérant*, Marcel Rivière & Cie, Paris, 1938, p.168

³³ « Comme il arrive à beaucoup d'autres ma jeunesse débuta par un amour platonique qui me rendit bien sot et bien triste, mais auquel je dus, par compensation, de rester pendant dix ans après ma puberté à l'état d'*agnus castus*. Ce qui détermina en moi cette affection mentale, sur laquelle les parents devraient veiller avec autant de soin que sur les plus honteuses habitudes, fut la lecture de *Paul et Virginie*, pastorale prétendue innocente et qui devrait être à l'*index* de toutes les familles. » *Ibid.*, p.1905

De ces divagations retenons donc trois choses, 1) un rejet de l'acte sexuel qui lui fait dire que la perte de la pudeur est pire que la mort et que l'accouplement des bêtes que l'homme ferait bien de regarder pour prendre conscience de sa dignité, est plus répugnant que la vue d'un cadavre. 2) une phobie de la sexualité même qui lui fait voir (craindre) ce *mal* partout, « toute la différence qu'il y a entre elle [la femme] et les autres femelles est que son rut est permanent, quelquefois dure toute une vie. » ou encore : « de la naissance à la mort nous voguons sur le fleuve du tendre entre les deux extrêmes de l'amour divin et de l'amour unisexe, le premier enseigné aux petites filles à leur première communion, le second révélé aux adolescents par les romans » 3) un rejet de la femme qu'il tient en réclusion dans le ménage la situant en dehors du tissu social qui pourtant a besoin d'elle pour se constituer. Ces trois raisons le mènent à un acharnement à conserver le mariage en faisant acte d'un rigorisme moral qui contraste avec le manque de rigueur rationnelle qu'il emploie pour se faire.

De la lucidité fouriériste on retiendra trois choses aussi : 1) le rejet de toute union limitée au minimum comme étant mère de tous les vices, rejet massif mais non systématique puisqu'il trouve réparation en théorie avec certaines manies, 2) une phobie du mariage qui lui fait voir l'adultère partout, 3) une réhabilitation de la femme, un rééquilibrage par l'attraction dans le travail et l'assouvissement des désirs.

Mais cela dit, si la passion est dévoyée en Civilisation, qu'en est-il de sa malléabilité en Harmonie ? Et qu'en est-il des conséquences de la réalisation de cette science sur les identités et les identifications sexuelles ?

Qu'advient-il de la distinction sexuelle alors que les manies des plus infimes aux plus grandes trouvent leur expression et leur épanouissement. Autrement dit le droit qui sanctionne l'union conjugale ne garantit-il pas une stabilité du passionnel qui, si elle était rompue pourrait bien avoir des modifications inattendues ? Fourier reste dans l'idéal, il « hallucine » dirait Proudhon, mais qu'en est-il d'une société qui se livre à l'exécution de tout ce que ses attraits lui invite à faire. Si l'on peut reconnaître à Fourier le mérite d'avoir devancé ses contemporains pour ne pas dire les nôtres sur le sujet du féminisme, que peut-il penser de la phrase de Simone de Beauvoir : « on ne naît pas femme, on le devient ». La question est la suivante et il n'est pas sûr que Fourier y ait répondu : que devient l'identité féminine dans le phalanstère ? S'il y a comme le pressentait Proudhon, une réciprocité de l'identification du féminin et du masculin (l'homme a besoin d'être admiré par la femme, d'y rencontrer l'idéal, la femme a besoin de ressentir sa faiblesse en reconnaissant la force de l'homme), le mariage scellant un jeu de miroir qui se réalise concrètement dans la génération et qui va essentiellement structurer la société ; qu'advient-il si ce jeu de miroirs se démultiplie en milliers de facettes qui sont autant de liens que Fourier appellent, mais le sont-ils encore, liens sociaux ?

Proudhon, parce qu'il n'est pas fouriériste et ne peut libérer ses pulsions, il les engorge et les aggrave mais il ne nous donne pas moins à réfléchir sur l'écart absolu que fait Fourier par l'écart tout court qu'il ne peut s'empêcher de faire. Curieusement là où Proudhon déraile, Fourier donne un tableau lucide de la société corrompue par l'hypocrisie que cristallise l'union conjugale. Pourtant ce déraillement, ce délire, nous invite à penser que le mariage ne signifie peut-être pas toujours adultère, que l'obsession de Fourier sur le cocuage montre peut-être un déficit de maîtrise des entités en jeu dans le mariage. Ce même déficit se révélerait chez Proudhon quand il s'agit de distinguer la femme de l'homme. Finalement, les deux auteurs manqueraient la compréhension du couple même et de ce qui s'accomplit dans sa formation, savoir la reconnaissance d'une dualité qui signe une identité commune. Ainsi la communauté fouriériste s'abîme dans le multiple, celle de Proudhon dans l'unique ou patriarcat. En quoi si le prêtre aux prises avec les passions ressemble à un enfant qui joue avec

une bougie dans une poudrière³⁴, le philosophe n'en finit pas de la fuir, il est un être qui se retire ; Fourier est resté célibataire, et Proudhon s'est marié sans passion.

³⁴ *Ibid.*, p.1910